

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale

Par courrier

Direction Commerciale Régionale
TSA 81412
44379 NANTES CEDEX 3

Par internet

e-mail : edfpro@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 83 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

Dépannage électricité Enedis :

09 72 67 50 46 (service gratuit + prix d'appel)

FLX04900306401725-07TPE01

FERME DE GREZELADE
18 PLACE SAINT MARTIN
46200 SOUILLAC

Facture du 18/02/2024

n° 10193414605



Electricité

Montant Hors TVA	19,52 €
Montant TVA (payée sur les débits)	1,74 €

Facture TTC

21,26 €

Montant total à payer (TTC)

21,26 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 14,50 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 18/03/2024 (sauf résiliation intervenue entre temps)
- Prochain relevé vers le 17/03/2024

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : **2193943193**
Compte commercial : 1-JF63-97

Votre contrat

Offre électricité : Contrat élec. flexi. Multisite

Nom du client

FERME DE GREZELADE

Lieu de consommation

Référence acheminement : 23420405198860
18 PLACE SAINT MARTIN
46200 SOUILLAC

Païement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de	21,26 €
à partir du :	04/03/2024

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 25795829062 XX

FERME DE GREZELADE

Détail de votre facture du 18/02/2024 n° 10193414605

Données contrat

Contrat élec. flexi. Multisite
Réf. de votre contrat 1-JGYD-16
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 14/06/2006

Données Point de Livraison

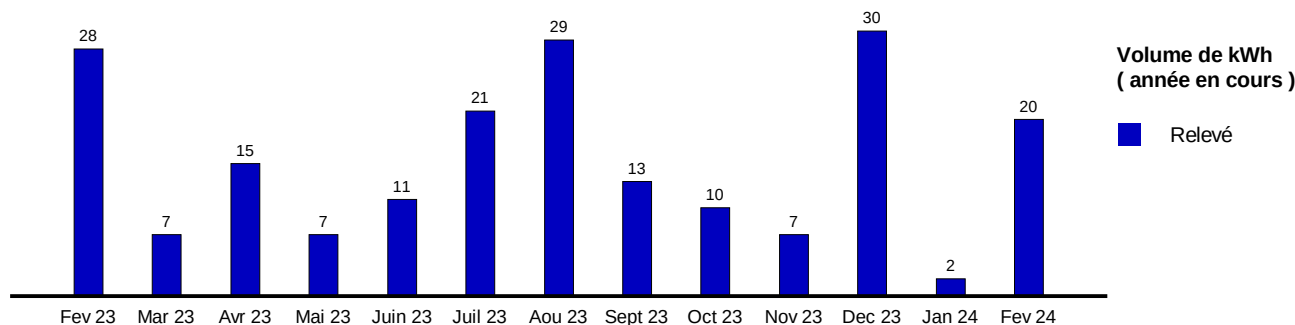
18 PLACE SAINT MARTIN 46200 SOUILLAC
Réf Acheminement Electricité : 23420405198860



2 / 4

Document à conserver 10 ans

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité *				18,21 €	HT
Abonnement électricité (HT)	Période	Prix unitaire HT		13,83 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/01/2024 au 29/02/2024	13,83 €/mois		27,66 €	5,50 %
Annulation de l'abonnement	du 01/01/2024 au 31/01/2024			-13,83 €	5,50 %
Consommation (HT)	Période	Conso 20 kWh	Prix unitaire HT	4,38 €	Taux de TVA
Régularisation Electricité Période unique	du 17/12/2023 au 31/12/2023	-1 kWh	38,979 c€/kWh	-0,39 €	20,00 %
Régularisation Electricité Période unique	du 01/01/2024 au 16/01/2024	-1 kWh	22,664 c€/kWh	-0,23 €	20,00 %
Refacturation Electricité Période unique	du 17/12/2023 au 31/12/2023	1 kWh	38,979 c€/kWh	0,39 €	20,00 %
Refacturation Electricité Période unique	du 02/01/2024 au 16/01/2024	1 kWh	21,961 c€/kWh	0,22 €	20,00 %
Electricité Période unique	du 17/01/2024 au 16/02/2024	20 kWh	21,961 c€/kWh	4,39 €	20,00 %

* La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de 4,95 €, et la part variable est de 1,33 €

Services			0,00 €	HT
			Taux de TVA	
E-Services (Espace client, Bilan annuel)			INCLUS	

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)					1,31 €	Hors TVA
	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA		Taux de TVA	
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 17/01/2024 au 31/01/2024	10 kWh	0,10000 c€/kWh		0,01 €	20,00 %
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 01/02/2024 au 16/02/2024	10 kWh	2,10000 c€/kWh		0,21 €	20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 17/01/2024 au 17/02/2024	4,95	21,93 %		1,09 €	5,50 %

Total Hors TVA pour ce site			19,52 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)			Assiette	1,74 €
TVA à 5,50%			14,92 €	0,82 €
TVA à 20,00%			4,60 €	0,92 €
Total TTC pour ce site			21,26 €	TTC

Données de comptage

Identifiant de comptage : 155 Type de compteur : Compteur Linky
Coefficient de lecture : 100
Heures Creuses : 3H38-7H38 12H38-16H38
Acheminement : Tarif BT inf 36kVA Courte Utilisation HP/HC associées à deux saisons
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 3.0

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin
Base	1382 le 17/01/2024	1402 le 17/02/2024

FERME DE GREZELADE

Détail de votre facture du 18/02/2024 n° 10193414605

Données contrat

Contrat élec. flexi. Multisite
Réf. de votre contrat 1-JGYD-16
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 14/06/2006

Données Point de Livraison

18 PLACE SAINT MARTIN 46200 SOUILLAC
Réf Acheminement Electricité : 23420405198860

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Amortisseur Electricité 2024 : si aucune diminution de prix n'apparaît sur votre facture, comparez le prix moyen 2024 estimé de votre contrat au prix minimum réglementaire (25c€/kWh)
Les prix de votre Contrat d'électricité évoluent à compter du 1er août, suite à l'évolution des Tarifs d'utilisation des réseaux publics d'électricité (TURPE) par décision des Pouvoirs Publics.
La Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE, aussi appelée Accise sur l'Electricité) augmente au 01/02/2024. Plus d'informations sur <https://www.edf.fr/entreprises/evolution-des-taxes-electricite>.

Afin de tenir compte de l'évolution des prix de marché de l'électricité, conformément aux termes de votre (vos) contrat(s), les prix 2024 évoluent. Pour des raisons techniques cette évolution à la baisse ne s'applique qu'à partir du 2 janvier 2024.

Vos prix facturés pour les consommations à compter du 1er janvier 2024 incluent une mise à jour du coût de la capacité, calculée sur le résultat des enchères. Retrouvez le résultat des enchères directement sur le site internet d'EDF.

Afin de tenir compte de l'évolution récente des prix de marché de l'électricité, conformément aux termes de votre (vos) contrat(s), les prix applicables à votre consommation d'électricité évoluent à compter du 1er janvier 2023.

Actualités

Consultez la mise à jour de la charte de protection des données personnelles EDF Entreprises & Collectivités sur le site edf.fr via l'onglet « Données personnelles » en bas de page. Vous pouvez aussi contacter votre conseiller EDF.

Résiliation

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact.

Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie – Libre réponse n°59252 – 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable: 72,9% nucléaire, 5,6% renouvelables (dont 0,3% hydraulique, 1,4% éolien, 2,7% solaire, 1,2% Biomasse), 14,9% gaz, 5,4% charbon, 0,8% pétrole, 0,4% autres fossiles.

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

68,8% hydraulique : 48,2% France (dont 1,1 % enchères) , 20,7% hors France (Espagne, Finlande, Norvège, République Tchèque, Suède, République de Lettonie), 18,7% éolien : 11,3% France (dont 10,2% enchères) et 7,4% hors France (Allemagne, Croatie, Danemark, Espagne, Finlande, Hongrie, Italie, Norvège, République Tchèque, Suède), 7,1% biomasse : 7,1% France dont (7,1% enchères), 5,4% solaire : 4,8% France (dont 4,8% enchères) et 0,6% hors France (Allemagne, Espagne, Italie).

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 67,3% hydraulique, 23,7% éolien dont 12,7% enchères, 5,5% solaire dont 5,4% enchères, 3,5% biomasse dont 3,5% enchères.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2022 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr

